

Rapport d'activité

2010

www.agglo-montargoise.fr



Sommaire

■ L'édito du Président.....	3
■ Le Conseil communautaire et le Bureau.....	4
■ L'organisation politique.....	5
■ Le travail des Commissions.....	6
■ Les compétences de la Communauté.....	7
■ Intérêt communautaire, Conseil de développement.....	8
■ Coopération décentralisée, communication et manifestations.....	9
■ Le développement économique et touristique.....	10
■ La politique de la ville et les affaires sociales.....	11
■ L'aménagement de l'espace – Environnement.....	12
■ La culture : Musée Girodet, Maison de la Forêt.....	13
■ La culture: Médiathèque, Agorame, et programmation des spectacles.....	14
■ Le sport.....	15
■ Les travaux sur la voirie, les bâtiments et les réseaux d'assainissement.....	16
■ Le Système d'information géographique (SIG).....	17
■ La collecte et le traitement des ordures ménagères.....	18
■ L'eau potable.....	19
■ L'assainissement.....	20
■ Les transports urbains.....	21
■ L'organisation des services.....	22
■ Les moyens humains.....	23
■ Le compte administratif 2010 : Grands équilibres - Soldes d'épargne ...	24
■ Le compte administratif 2010 : Les dépenses.....	25
■ Le compte administratif 2010 : Les recettes.....	26
■ Le compte administratif 2010 : La dette.....	27
■ Annexe 1 : Les membres du Conseil communautaire.....	28
■ Annexe 2 : La composition des Commissions.....	29



L'Édito du Président

J'ai le plaisir de vous présenter le Rapport annuel d'activités 2010 de la Communauté d'agglomération.

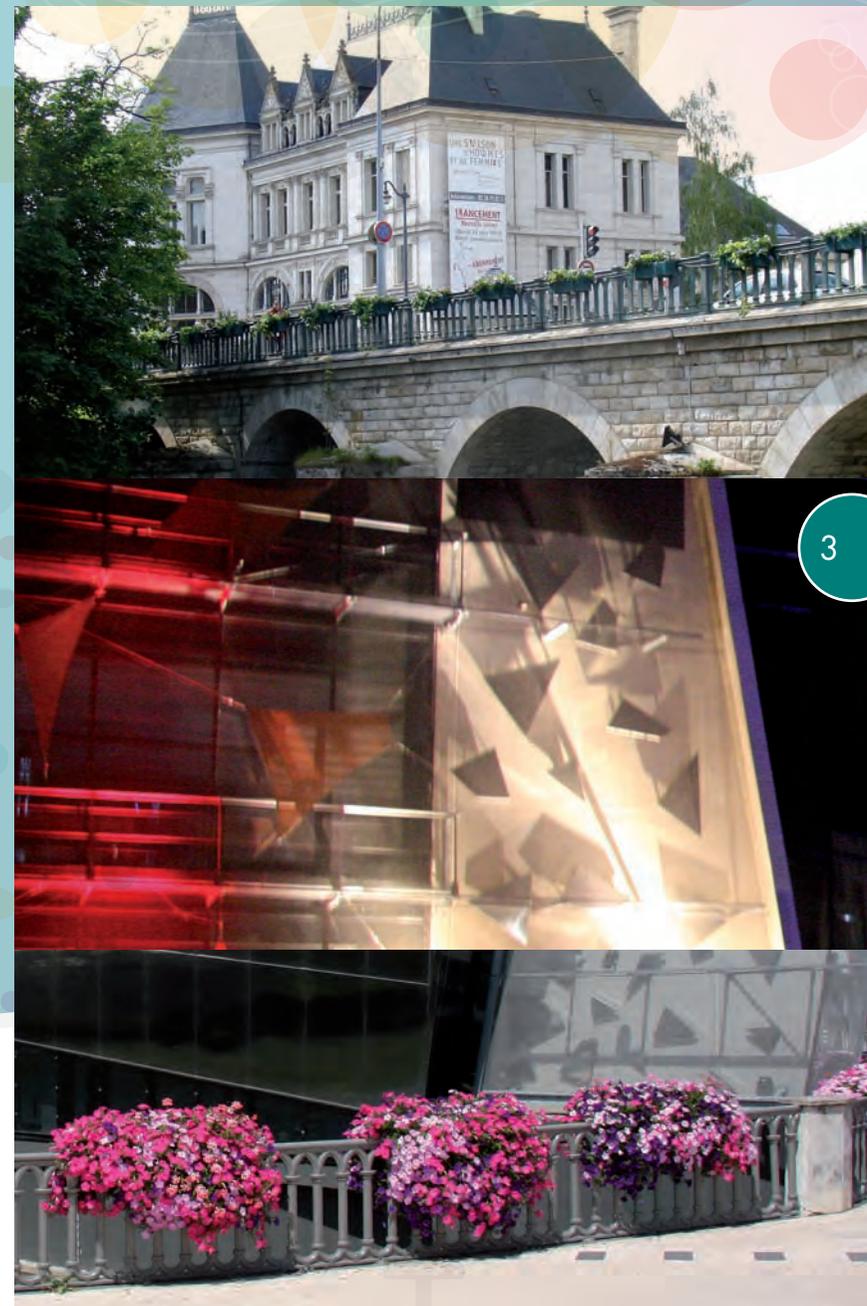
Le rapport annuel de l'AME pour 2010 vous présente les grands sujets sur lesquels travaillent quotidiennement les élus de la Communauté d'agglomération au service de ses 60 000 habitants :

- Signature officielle du nouveau Contrat opérationnel de prévention et de sécurité ;
- Ouverture du nouvel Office de tourisme de l'AME ;
- Transports urbains, création de la navette gratuite de centralité ;
- Poursuite des travaux de renouvellement urbain sur Le Plateau ;
- Eau potable, travaux d'assainissement et de voiries ;
- Collecte et traitement des ordures ménagères ;
- Aménagement de nos zones d'activités, de l'Entrée Nord, gestion de l'aérodrome de Vimory, installation de l'entreprise ICT sur le Pôle d'activités Arboria II ;
- Développement de la Maison de l'Emploi ;
- 2 étapes du Tour de France à Montargis les 8 et 9 juillet 2010 ;
- Lancement de la Caravane de Loire à Montargis le 3 septembre 2010 ;
- Exposition « A l'épreuve du noir, Girodet et la lithographie » au Musée Girodet, succès de la Maison de la Forêt, spectacles de talents programmés par l'AME, accueil de personnalités étrangères.

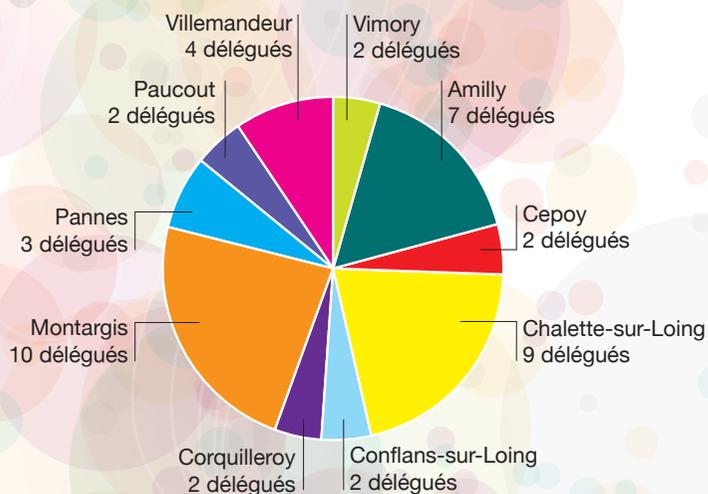
Dans cette période économique difficile, l'AME, en partenariat avec le Conseil régional et le Conseil général, continue à travailler au développement de l'emploi et du bien être de ses habitants, dans le cadre du développement durable.

Bonne lecture !

Jean-Pierre DOOR
Président de la Communauté d'agglomération
Député-maire de Montargis



Le Conseil communautaire et le Bureau



Nombre de délégués par communes au 31/12/2010

■ Les faits marquants de l'année 2010 ont été :

Conseil du 04/02/2010

- Approbation des budgets primitifs (budget principal, budget assainissement,...)
- Engagement dans un Plan Climat Energie Territorial et réalisation d'un Bilan Carbone® en partenariat avec le Pays Gâtinais

Conseil du 07/10/2010

- Approbation du traité de concession d'aménagement de l'opération « Les Rives du Solin »
- Approbation du budget supplémentaire 2010
- Instauration de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)
- Autorisation de signature de l'avenant n° 6 à la DSP transport : création du circuit de centralité

Conseil du 18/11/2010

- Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) : Définition du périmètre et création du Syndicat Mixte

Conseil du 16/12/2010

- Création d'une police intercommunale
- Engagement dans l'élaboration d'un Agenda 21 et sélection d'un cabinet d'études

■ Le Conseil communautaire doit se réunir au minimum 4 fois par an. Il a connu une activité soutenue puisqu'en 2010 il s'est réuni en 7 occasions en séance publique et a pris 281 délibérations dont 276 à l'unanimité. Chacune des réunions du Conseil est précédée d'une réunion du Bureau, constitué du Président, du Premier Vice-président et des Vice-présidents. Chacune des communes y est représentée. Les projets de délibérations sont soumis préalablement aux Commissions concernées.



L'Organisation politique

10 communes : Amilly, Cepoy, Chalette-sur-Loing, Conflans-sur-Loing, Corquilleroy, Montargis, Pannes, Paucourt, Villemandeur, Vimory

Conseil communautaire : 43 conseillers titulaires / 20 conseillers suppléants

Président : Jean-Pierre DOOR, Député-Maire de Montargis

Bureau Communautaire

Président Jean-Pierre DOOR

1^{er} Vice-Président : Gérard DUPATY

Vice-Présidents : Bernadette ABSOLU, René BEGUIN, Bernard DELAVEAU, Franck DEMAUMONT, Guy HAGHEBAERT, Dominique LAURENT, Robert LETORT, Eric PEPIN, Jean-Paul SCHOULEUR, Denise SERRANO, Frank SUPPLISSON

16 commissions

Commission des finances

Frank SUPPLISSON

Commission des sports

Frank SUPPLISSON

Commission des affaires sociales

Franck DEMAUMONT

Commission environnement, développement durable, agenda 21

Denise SERRANO

Commission développement économique et touristique - formation - emploi

Guy HAGHEBAERT

Commission des travaux

Gérard DUPATY

Commission des transports

Jean-Paul SCHOULEUR

Commission intercommunalité

Bernard DELAVEAU

Commission urbanisme et logement

Dominique LAURENT - Robert LETORT

Commission des affaires culturelles

Bernadette ABSOLU

Délégation de service public Commission d'ouverture des plis

Jean-Pierre DOOR

Commission permanente d'appel d'offres

Jean-Pierre DOOR ou Gérard DUPATY

Commission locale d'évaluation des transferts de charges

Commission de sécurité des établissements recevant du public

René BEGUIN

Commission d'accessibilité des établissements recevant du public et des services publics

René BEGUIN

Commission consultative pour les services publics locaux

Eric PEPIN

Chiffres clés

60 000 habitants, 2^e agglomération du Loiret

- Amilly : 7 conseillers titulaires, 2 suppléants
- Cepoy : 2 conseillers titulaires, 2 suppléants
- Chalette/Loing : 9 conseillers titulaires, 2 suppléants
- Conflans/Loing : 2 conseillers titulaires, 2 suppléants
- Corquilleroy : 2 conseillers titulaires, 2 suppléants
- Montargis : 10 conseillers titulaires, 2 suppléants
- Pannes : 3 conseillers titulaires, 2 suppléants
- Paucourt : 2 conseillers titulaires, 2 suppléants
- Villemandeur : 4 conseillers titulaires, 2 suppléants
- Vimory : 2 conseillers titulaires, 2 suppléants

Le travail des Commissions

- Chaque Commission est constituée d'un délégué par commune (cf. composition des Commissions en annexe) et est supervisée par un Vice-Président. Il y a 15 Vice-présidents de Commissions désignés par le Conseil communautaire, la Commission permanente d'Appel d'Offres et la Commission de délégation de services publics étant présidées directement par le Président de la Communauté d'Agglomération ou son représentant.
- La Commission locale d'évaluation des transferts de charges est une instance consultative qui a pour vocation de réaliser l'évaluation financière des transferts de compétences entre les Communes et la Communauté. Elle comporte au moins un membre de chaque commune.
- Les décisions prises lors des Conseils communautaires sont préparées préalablement au sein des 16 Commissions spécialisées. Le travail des commissions a été encore très important en 2010 : (entre parenthèses le nombre de réunions tenues en 2010) : Développement économique et touristique (10), Finances (5), Intercommunalité, Travaux (8), Urbanisme et logement (8), Transport (3), Affaires culturelles (8), Sports (6), Affaires sociales (1), Sécurité et accessibilité des établissements recevant du public (70 visites), Appels d'offres (), Environnement (), Services publics locaux (1), Accessibilité des services publics pour les personnes handicapées (1).

Les compétences de la Communauté

Conformément à la loi Chevènement (11/07/99), les communautés d'agglomération doivent exercer au minimum 4 compétences obligatoires et 3 compétences optionnelles (à choisir parmi 5) auxquelles elles peuvent ajouter des compétences facultatives. Dans ce cadre, la Communauté a choisi d'exercer des compétences assez larges notamment en matière d'urbanisme, de culture et de sport. Ses compétences sont les suivantes :

■ Les compétences obligatoires

- Développement économique (d'intérêt communautaire),
- Aménagement de l'espace (d'intérêt communautaire) et transports urbains,
- Politique de l'habitat et du logement (d'intérêt communautaire),
- Politique de la ville (d'intérêt communautaire).

■ Les compétences optionnelles retenues par la Communauté

- Voirie et parcs de stationnement (d'intérêt communautaire),
- Assainissement,
- Construction et gestion d'équipements culturels et sportifs (d'intérêt communautaire).

■ Les compétences facultatives sont particulièrement nombreuses (la Communauté a pris les compétences exercées antérieurement par le District)

- Ramassage et traitement des ordures ménagères
- Production, transport et stockage de l'eau potable,
- Politique touristique d'intérêt communautaire, politique culturelle d'intérêt communautaire, politique sportive d'intérêt communautaire, politique du contrat d'agglomération,
- Elaboration, suivi, révision des documents d'urbanisme, Plan Local d'Urbanisme, et exercice du droit de préemption,
- Institut Médico-Educatif, Office des retraités et personnes âgées de l'Agglomération Montargoise, Comité des œuvres sociales,
- Lutte contre l'illettrisme et lecture publique,
- Construction, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage,
- Défense incendie,
- Police intercommunale.

Intérêt communautaire Conseil de développement



■ **L'intérêt communautaire** : Reconnaître l'intérêt communautaire revient à définir les actions et les équipements qui par leur étendue, leur contenu, leur objet stratégique, leur dimension financière ou leur rayonnement sur le territoire intercommunal doivent être gérés par la communauté, et donc lui être transférés. Il se détermine à la majorité des deux tiers des membres du Conseil communautaire. En 2010, aucune nouvelle compétence n'a été reconnue d'intérêt communautaire.

■ **Le conseil de développement** : Ce Conseil, aux côtés des élus locaux, est un lieu privilégié de participation de la société civile à l'action publique de l'agglomération. Il est composé de représentants des milieux économiques, sociaux, culturels et associatifs.

Il est consulté sur l'élaboration du projet d'agglomération et sur toute question relative à l'agglomération, notamment sur son aménagement et son développement appréciés en terme de développement durable.

Le Conseil de développement de l'AME s'est réuni pour la première fois le 20 octobre 2008 et à 11 reprises dont une séance plénière au cours de l'année 2010. Il est composé de représentants de différents organismes, entreprises ou associations : Jeune Chambre Economique de Montargis, Centre des Jeunes Dirigeants, Dirigeants Commerciaux de France, Chambre d'agriculture du Loiret, Pôle Emploi, Maison de l'Emploi de l'Est du Loiret (MEEL), FAP, AGAFOR, Mission locale, CCI, VNF, ADEL, Chambre des métiers et de l'Artisanat du Loiret, Lyonnaise des Eaux, Keolis Montargis, ORPADAM-CLIC, ALPEJ, Gâtinais nature, APAGEH, LogemLoiret, HAMOVAL, Syndicat du pays Giennois, Syndicat du Pays Gâtinais, Fédération des Unions commerciales, ONF, Comité départemental du tourisme, Comité régional du tourisme, Hot'Club, Musikair, APSAM, Tivolio, Ordre des experts-comptables.



La Coopération décentralisée, Communication et Manifestations

■ La Coopération décentralisée

22 janvier 2010 > Réception d'une délégation chinoise de Hubeï.

2 avril 2010 > Discussion avec le Vice-Premier ministre de Madagascar.

Du 16 au 23 mai 2010 > Voyage en Chine d'une délégation officielle montargoise conduite par le Président de l'AME Jean-Pierre DOOR.

1er juin 2010 > Inauguration d'une exposition au Lycée du Chesnoy sur le Japon.

14 octobre 2010 > Visite d'une délégation chinoise de Huzhou.

14 et 15 juin 2010 > Voyage en Pologne d'une délégation d'élus Arboria ICT.

■ Les principales manifestations

14 janvier 2010 > Cérémonie des vœux aux institutionnels du Président de l'AME, à l'Espace Jean Vilar d'Amilly.

29 janvier 2010 > Cérémonie des vœux au personnel de l'AME à Corquilleroy.

5 février 2010 > Visite d'Hervé NOVELLI, Secrétaire d'Etat au Commerce, à l'Artisanat et aux PME. Visites d'entreprises et d'équipements structurants dans l'agglomération montargoise.

29 mars 2010 > Signature officielle du Contrat Opérationnel de Prévention et de sécurité (COPS) 2009-2012 en présence de M. Bernard FRAGNEAU, Préfet du Loiret et de la Région Centre.

10 avril 2010 > Participation au Salon du Développement Durable à Montargis.

24 et 25 avril 2010 > Participation au Salon de l'Habitat à Montargis.

10 juin 2010 > Cérémonie de remise de la médaille d'Officier Arts & Lettres à Madame Claudine Clairay au siège de l'AME.

8 et 9 juillet 2010 > Arrivée de la 5^e étape à Montargis du Tour de France et départ de la 6^e étape.

12 juillet 2010 > Inauguration de l'exposition et du sentier des papillons à la Maison de la Forêt à Paucourt.

3 septembre 2010 > Lancement de la Caravane de Loire.

8 septembre 2010 > Cocktail AME à l'occasion du 1^{er} rendez-vous du cinéma en Région Centre à Alticiné Montargis.

22 septembre 2010 > Soirée « Retour sur le Tour de France » les Roues dans l'AME, salle des Fêtes de Montargis.

23 septembre 2010 > Vernissage de l'exposition « Renée de France et Anne d'Este » à la médiathèque de l'AME à l'occasion de l'inauguration de la rue Renée de France à Montargis.

30 septembre 2010 > Inauguration de l'exposition « A l'épreuve du noir, Girodet et la lithographie » au Musée Girodet.

9 octobre 2010 > Inauguration du nouvel office de tourisme, rue Renée de France à Montargis.

4 novembre 2010 > Signature officielle du Traité de concession d'aménagement pour l'opération « Les Rives du Solin ».

17 décembre 2010 > Inauguration de la navette gratuite de centralité à la boutique bus de l'agglomération montargoise.

■ Publications

En 2010, l'AME a publié le rapport d'activités 2009, deux numéros du Journal de l'AME et un numéro du journal de la rénovation urbaine du Plateau.

L'AME communique également avec des insertions publicitaires (guide du Centre Hospitalier de l'Agglomération Montargoise, le magazine national Création d'entreprises) et avec son site internet :

www.agglo-montargoise.fr.



Le Développement Economique et Touristique



■ La Communauté exerce des missions importantes d'aménagement, d'extension, de promotion et de commercialisation des **zones d'activités** industrielles, commerciales ou artisanales qui sont reconnues d'intérêt communautaire. L'objectif est de mettre en œuvre une politique économique vigoureuse permettant de développer et de pérenniser l'emploi sur le territoire communautaire. Les services de l'AME ont ainsi travaillé sur 32 dossiers de projets de développement ou d'implantations nouvelles avec un potentiel d'emplois de l'ordre de 561 personnes. Le projet industriel très important d'implantation d'une usine de fabrication de papier ménager (150 emplois) s'est poursuivi en 2010 en liaison avec le syndicat mixte Arboria.

■ La pépinière d'entreprises (12 locaux) ouverte en septembre 2008 continue d'accueillir de nouvelles entreprises.

■ L'AME poursuit un partenariat étroit avec le syndicat mixte **Arboria** dont elle est membre par notamment une mutualisation des moyens en personnel et une participation financière de 274 092 € comprenant la contribution annuelle et le reversement de taxe professionnelle unique à 210 311 €. L'aménagement de la ZA Arboria II est prévu afin de compléter l'offre de terrains d'Arboria I.

■ En matière commerciale, l'AME déploie une implication forte en matière d'élaboration du dossier FISAC I et II, de suivi des dossiers présentés en Commission départementale d'aménagement commercial (CDAC), d'assistance aux unions commerciales, de participation aux comités Loiret Initiatives et aux réunions de la CCI du Loiret.

■ L'action de l'AME passe aussi par des partenariats réguliers avec les différents acteurs de la vie économique (entreprises, CCIL et Chambre de Métiers, Conseil régional, Conseil général, ADEL, MEEL). L'AME a ainsi participé au co-financement du pôle de compétitivité Elastopole. L'AME collabore avec le Conseil général pour le déploiement du **Haut Débit** et du **très haut débit** dans l'agglomération.

■ L'AME est très active en matière d'**insertion** et d'**emploi** avec notamment :
- Versement de participations à diverses opérations telles que le Forum de l'emploi le 16 mars 2010 et Jobs d'été le 7 avril 2010, participation aux réunions CCIL sur la prévention des difficultés des entreprises ;
- Un partenariat avec la Maison de l'Emploi de l'Est Loiret (MEEL) : information des entreprises sur les clauses d'insertion liées aux marchés pour le projet ANRU et suivi du respect de la clause, suivi de l'évolution du chômage.

■ **Sur le plan touristique**, - Sur le plan touristique, la contribution de l'AME à l'office du tourisme s'est élevée à 169 637 € contre 158 097 € en 2010. L'ouverture du nouvel OTSI a eu lieu en mai 2010 avec l'inauguration le 9 octobre 2010. L'AME gère également deux campings communautaires : le camping de la Forêt à Montargis (3 étoiles) dont l'activité a baissé en 2010 (- 28 %) et le camping des Rives du Loing à Cepoy (2 étoiles) dont l'activité a aussi diminué (-13 %).

■ L'AME a travaillé sur les propositions d'une étude d'aménagement et de valorisation des plans d'eau de Cepoy et a géré la plate forme aéronautique de Montargis-Vimory.

La Politique de la Ville et les Affaires sociales

■ **Le Contrat Urbain de Cohésion Sociale de l'Agglomération Montargoise (CUCS)** est le cadre de mise en œuvre de projets de développement social et urbain en faveur des habitants de quartiers en difficulté. Sont reconnus comme très prioritaires les quartiers suivants : « Les cités » à Montargis et « Kennedy/Château Blanc » à Chalette. Quatre autres quartiers de l'agglomération sont classés en priorité 2 et 3. La dotation attribuée au titre du CUCS et du plan de relance par l'Etat s'élevait à 156 000 € en 2010 pour 19 actions validées, pour un coût total des projets de 1 198 992 €. Un avenant n° 1 a été signé le 4 mars 2010, concernant la prolongation d'un an du CUCS.

■ **En matière de sécurité et de prévention**, la Communauté d'agglomération préside **le conseil inter-communal de sécurité et de prévention de la délinquance (CISPD)**. Cette instance de concertation mobilise les institutions publiques ou privées concernées par la lutte contre l'insécurité. A travers son Contrat Opérationnel de Prévention et de Sécurité (COPS), l'AME organise toute l'année, sous la supervision du CISPD, des réunions des groupes thématiques et territoriaux. L'année 2010 a vu la signature du nouveau COPS (2009-2012) et de la charte de déontologie qui y est associée. L'AME mène en partenariat avec l'AIDAPHI, une politique de prévention spécialisée.

■ **Le dispositif « agents de tranquillité publique »**, créé en 2007, permet une prévention contre tous comportements difficiles dans les quartiers en difficultés. En 2010, l'AME compte un effectif de 12 agents de tranquillité publique.

■ **L'aire d'accueil des gens du voyage** située à Villemandeur a été ouverte en décembre 2007 et celle d'Amilly en septembre 2008. Elles comportent chacune 30 places de caravanes. La gestion de ces aires a été déléguée à la société VAGO pour 5 ans. La convention de gestion de ces aires avec l'Etat pour le financement du fonctionnement a été ratifiée en février 2009. L'activité de ces aires s'est accrue sensiblement en 2010.

■ **En matière sociale**, l'Agglomération intervient en direction des personnes âgées par l'octroi d'une subvention à l'Office des Retraités et des Personnes Agées de l'Agglomération Montargoise (ORPADAM-CLIC) de 48 500 €. L'AME participe au financement du groupe d'entraide mutuelle (GEM) à travers l'association Chrysalide, qui lutte contre l'isolement et l'exclusion sociale des personnes en souffrance psychique. (12 000 € en 2010). L'Agglomération Montargoise poursuit son engagement auprès de l'association Vaincre la Mucoviscidose (subvention de 2 750 €). L'AME subventionne également le Fonds d'Aide aux Jeunes (FAJ) 5 952 €, le Comité Local pour le Logement Automne des Jeunes (CLLAJ) 10 636 €, la Croix Rouge 7 266 €, l'association DOMO AFRICA 1 420 €, l'association Aide aux Victimes du Loiret (AVL) 15 000 €, l'association ESPACE 5 000 € et IMANIS 25 000 €.



Aménagement de l'espace Environnement

■ Dans le domaine de la politique d'aménagement de l'espace menée par la Communauté, **le projet urbain de rénovation du secteur dit « Le Plateau-Kennedy » rassemblant des financements à hauteur de 65,8 M €**, situé au cœur de l'agglomération, poursuit en 2010 sa phase opérationnelle : lancement de la première tranche des travaux de réfection des espaces publics sur la commune de Chalette, réalisation des études et obtention du permis de construire de l'équipement social intercommunal, lancement de l'étude de faisabilité pour l'implantation d'un PIMMS au sein de cet équipement, obtention du « trophée d'or du cadre de vie » lors du festival FIMBACTE 2010 pour la réalisation de cet équipement au cœur du quartier, avenant n°4 à la convention cadre avec l'Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine (ANRU) pour le plan de Relance, implantation des premiers conteneurs enterrés pour les ordures ménagères, mise en place de 3 permanences hebdomadaires GUP (gestion urbaine de proximité) dans la salle du Château Blanc.

En annexe à ce projet, l'AME a signé en novembre avec « Hamoval » le traité de concession d'aménagement des « Rives du Solin » pour la réalisation d'un éco-quartier comportant 125 logements.

■ L'action de l'Agglomération en matière d'aménagement de l'espace a été encore forte notamment avec la finalisation d'importantes procédures et le lancement d'opérations d'aménagement :

- Le Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLU) pour l'ensemble de son territoire des dix communes a été l'objet d'une modification pour les communes de Chalette, Montargis et Villemandeur et d'une modification simplifiée pour les communes d'Amilly et de Corquilleroy.
- Le Contrat Régional d'Agglomération (CRA) a connu un avenant pour intégrer le financement de l'étude opérationnelle sur l'Opération programmée d'Amélioration de l'Habitat et l'aménagement du parc du château de Cepoy.
- Lancement de l'opération d'aménagement « pôle d'aménagement commercial du Chesnoy » à Amilly.
- Le service a traité 910 Déclarations d'Intention d'Aliéner (DIA).
- Pour le logement, l'action de l'AME se déploie en conformité avec le PLH. L'AME participe à l'acquisition de foncier destiné au logement locatif, à la réalisation de logements sociaux notamment dans le cadre de la reconstitution de l'offre locative du projet ANRU ; en outre le PASS Foncier a permis d'accorder 15 aides pour un montant de 46 000 € et des garanties d'emprunt ont été accordées à hauteur de 5 748 000 € correspondant à 93 logements à construire. Elaboration d'une étude pré opérationnelle pour une Opération programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH).
- Développement durable et Environnement :
- En association avec le Pays Gâtinais, l'AME a réalisé son Plan Climat Energie Territorial (PCET) et le Bilan Carbone qui y est attaché.





La Culture : Musée Girodet, Maison de la Forêt

Musée Girodet :

■ **Projet de réaménagement du musée** : Lancement en fin d'année de l'avis de concours pour la restructuration du musée.

■ **Exposition « A l'épreuve du noir »** : du 1^{er} octobre 2010 au 31 janvier 2011, le musée a présenté une cinquantaine de lithographies appartenant au musée sur le thème de Girodet et la lithographie.

■ **Nuit des musées** : Le samedi 15 mai 2010 de 20 heures à 1 heure du matin, le musée Girodet s'est inscrit pleinement dans la « Nuit des musées », en proposant au public la mise en valeur du portrait de Mme Reiset, œuvre de Girodet récemment acquise par l'AME, dans le cadre de l'exposition « Une soirée chez Madame Reiset ».

■ **Prêts d'œuvres** : en 2010, le musée a poursuivi le prêt d'œuvres « les trois cranes de Géricault » au musée Maillol, le portrait de Mustapha de Girodet présenté à la maison Victor Hugo de Paris, trois dessins de Girodet au musée Fesch d'Ajaccio, les bustes d'Henri IV en bronze au palais de Fontainebleau.

■ **Promotion touristique du musée** : participation aux journées du patrimoine et installation de panneau sur l'autoroute A 19 représentant La leçon de géographie. La manifestation « Amusées-vous en région Centre » s'est déroulée le dimanche 21 novembre avec le soutien de la région Centre. Le musée poursuit également une forte et fructueuse collaboration avec la société des amis du musée Girodet.

Maison de la Forêt :

■ La Maison de la Forêt à Paucourt : A la fois espace d'exposition et laboratoire vivant et dynamique, orientés sur la faune et la flore de la forêt de Montargis, la Maison de la Forêt a accueilli 1 500 visiteurs en 2010. Des animations (sorties en forêt, spectacles, animations avec des artistes travaillant le bois) et des expositions (sur les papillons) sont proposées tout au long de l'année. La Maison de la Forêt est désormais labellisée par la ministère de l'écologie au titre de ses actions « biodiversité ». Elle a mis en place son site internet.



La Culture : Médiathèque, Agorame et programmation des spectacles

■ Après l'ouverture de la médiathèque tête de réseau et la réouverture de la salle de spectacles du Tivoli après 3 ans de travaux, en septembre 2009, 2010 a été une année de pleine exercice pour ces équipements.

La médiathèque développe des espaces importants (4 000 m²) dédiés à l'accueil du public, à la consultation des ouvrages, à la conservation des fonds et aux locaux techniques. Cette médiathèque offre au public en plus des ouvrages et documents papier, les moyens audiovisuels les plus utilisés aujourd'hui. 15 agents y travaillent.

Deux expositions ont été présentées dans la salle d'exposition de la médiathèque : en avril sur l'œuvre de Georges Thouvenot et en septembre sur Renée de France.

■ Cette politique de lecture publique menée par l'AME se développe également au sein du réseau des médiathèques appelé **AGORAME** (www.agorame.fr). Ce réseau mis en place en 2006 permet de structurer au niveau de l'agglomération l'activité en termes de formation, maintenance, acquisitions, catalogage, et animations. Concrètement, il est très aisé d'emprunter des livres, des disques et des DVD avec une seule carte dans les 10 communes de l'Agglomération Montargoise.

■ Le service de **programmation des spectacles** de l'AME a proposé pour la saison 2010/2011 une nouvelle offre de 26 spectacles donnés à l'occasion de 52 séances. Elle a totalisé 9 400 entrées et 595 spectateurs sont des abonnés. La recette de billetterie a atteint 92 000 €. Cette saison de transition a été mise en œuvre par une équipe en partie renouvelée avec une organisation administrative fonctionnelle et hiérarchique restructurée. La tarification a été simplifiée et le partenariat a été développé notamment dans l'offre de spectacle vivant. La programmation de l'AME vise à une offre variée et attractive en synergie avec les autres initiatives proposées sur le territoire.

■ L'AME continue de soutenir financièrement les actions menées par différentes associations partenaires à vocation culturelle avec lesquelles elle a signé une convention d'objectifs. Il s'agit principalement du Salon du livre (5 000 €), pour le théâtre : Tivoli (10 000 €), Masque d'or (16 000 €), l'Arabesque (6 500 €), et pour des activités d'animation, du Centre Henri Rouard (20 000 €), de l'APSAM (1 000 €) et d'IMANIS (2 400 €).







Le Sport

- La politique sportive de la Communauté se développe autour principalement :
 - de deux équipements :
 - **Le complexe sportif du Château Blanc** a, cette année encore, accueilli de nombreuses animations sportives et culturelles : concerts, galas, expositions, tournois,
 - **Le vélodrome de la Forêt** au sein duquel diverses manifestations cyclistes ont été organisées notamment des nocturnes comme Le Million. La piste du vélodrome a été réfectionnée en 2010.
 - Six activités sportives reconnues d'intérêt communautaire ont bénéficié des subventions de fonctionnement, à savoir : AME Basket 18 000 €, ATAME (tennis) 10 000 €, AM.HandA 58 000 €, ERAME (rugby) 16 000 €, ACCLAME (cyclisme) 10 000 €, AS/HAME 5 630 €. S'y ajoutent les subventions pour les lycées et collèges pour 6 261 €.
- L'AME a de nouveau accueilli sur son territoire des compétitions sportives à fort succès populaire :
 - Le circuit national Vétéran hommes et femmes d'escrime (fleuret et sabre) les 23 et 24 janvier.
 - Le Triathlon AME le 2 mai.
 - Le jumping de Montargis-Vimory avec notamment une étape de la coupe de France de saut d'obstacle HANDISPORT du 20 au 23 mai.
 - Une étape de la coupe de France de nage en eau libre au plan d'eau de Cepoy les 5 et 6 juin.
 - Le Tour de France avec une arrivée/départ les 8 et 9 juillet.
- En 2010, l'AME a lancé :
 - un audit des piscines de l'agglomération,
 - une étude de faisabilité d'un parc sportif au cœur du quartier Plateau/Kennedy en cours de restructuration dans le cadre du programme ANRU.





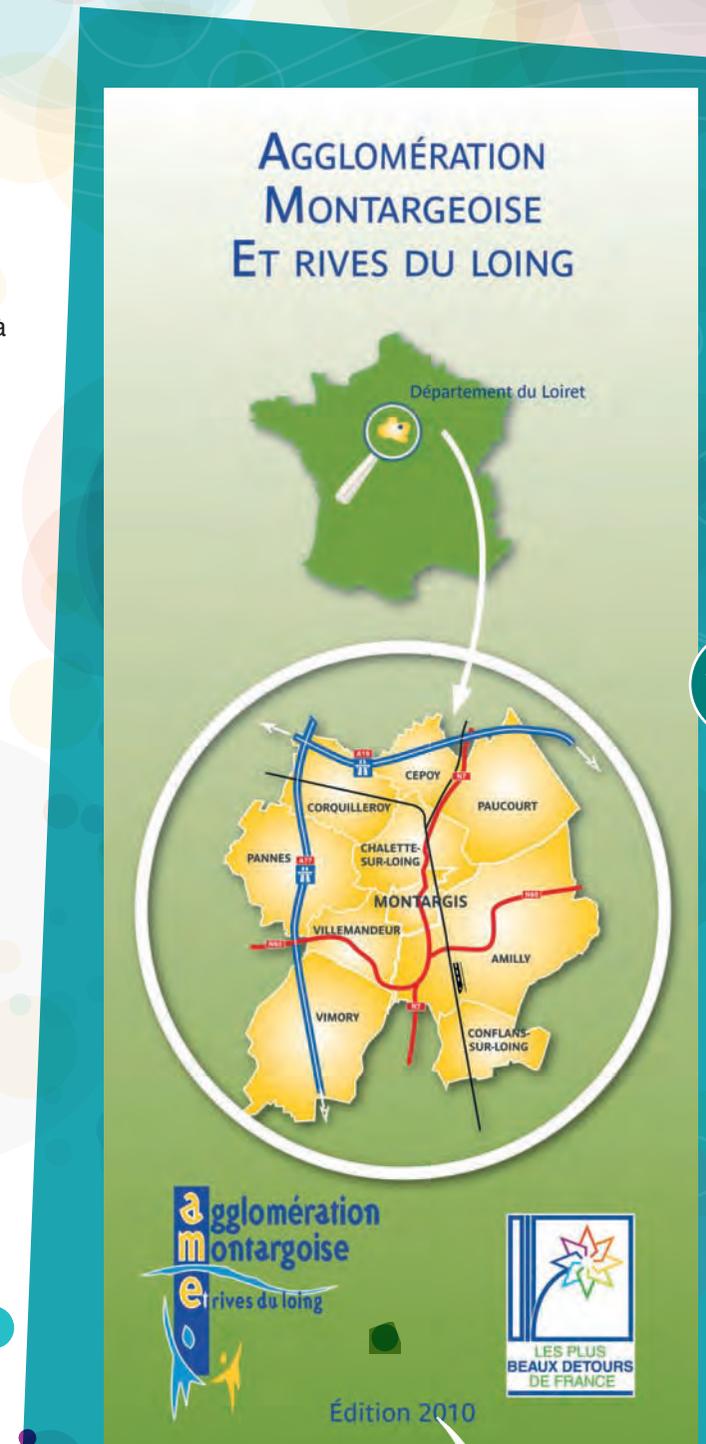
x Travaux sur la voirie, les bâtiments et les réseaux d'assainissement

En matière de voirie d'intérêt communautaire, l'AME compte 73,82 kms de voies communautaires et 48,5 kms d'accotements communautaires.

- Les principales réalisations de l'année 2010 en matière de voirie et d'espaces publics sont les suivantes :
 - Travaux de voiries : aménagement de rues, réfection de trottoirs, d'éclairage public, de pistes cyclables,
 - Réfection des espaces publics et création de jeux (1^{re} tranche) sur Chalette pour le Plateau Kennedy (ANRU),
 - Diverses études préalables pour le giratoire de Montenon à Corquilleroy, pour l'entrée de bourg à Paucourt.
- En matière de bâtiments, les actions menées en 2010 ont été les suivantes :
 - Divers travaux dans les sanitaires du camping de la forêt.
 - Aménagement et agencement intérieur de l'OTSI, qui a été inauguré le 9/10/2010.
 - Diverses études pour la réutilisation du site de Bûges, pour l'équipement social intercommunal à réaliser quartier Plateau/Kennedy.
 - Divers travaux de sécurité et pour l'accueil de l'hôtel communautaire.
- Les principaux travaux réalisés par l'Agglomération au cours de l'an passé en matière d'assainissement des eaux usées et des eaux pluviales sont les suivants :
 - Branchements et travaux divers sur les 10 communes du territoire communautaire pour l'eau usée et l'eau pluviale.
 - Création d'un bassin de stockage et de collecte des eaux pluviales rue de la Ronce à Chalette-sur-Loing.
 - Le programme d'extension eaux usées 2008 est réalisé et des réhabilitations de réseaux ont été opérées rue St Gabriel et du Gros Moulin à Amilly.
 - Création de réseaux d'eaux pluviales à Amilly, Conflans-sur-Loing et Cepoy.
 - Service public d'assainissement non collectif (SPANC) : mise en place du premier programme de réhabilitations sur les communes de Conflans-sur-Loing, Pannes et Vimory.
 - Pour les études préalables : instruction du dossier d'Assistance à Maitrise d'Ouvrage pour l'aire de stockage des boues de stations d'épuration et étude pour le zonage des eaux usées, étude préalable à la réalisation de bassin de stockage d'eaux pluviales, diverses études de réseaux et étude BAC sur la Chise et l'Aulnoy, étude pour la mise en place de protection des captages de la Chise et de l'Aulnoy.
- Le service a participé à l'instruction de 313 permis de construire, a délivré 138 certificats d'urbanisme, a traité 276 demandes d'autorisation de raccordement, a fait réponse aux notaires à raison de 509 courriers et a passé 15 groupements de commande.

SIG, système d'information géographique

- **Le Système d'Information Géographique communautaire** (SIG) est placé sous la responsabilité directe du Directeur général des services ; il a pour mission de développer, enrichir et mettre à jour des bases de données (BD) à partir de référentiels communautaires (cadastre, photos aériennes, réseaux divers, document d'urbanisme...).
- Le SIG est un précieux auxiliaire pour les services de l'AME dans l'aide à la décision, dans la constitution des dossiers techniques en matière de cartographie, de mise à disposition de données.
- Le SIG est un exemple parfait de mutualisation de services au profit des communes membres car l'AME a mis à disposition des communes intéressées des développements adaptés.
- L'année 2010 a vu la création d'une base de données Eau Potable sur la commune de Vimory, le suivi des modifications et des révisions simplifiées du PLU, la mise à jour du plan d'agglomération papier, la création et l'acquisition d'un plan d'agglomération (raster à 4 échelles), et la mise en place d'une « Topothèque » afin de constituer un patrimoine des fichiers comportant des plans sur l'ensemble des compétences de l'AME (accessible sur le réseau interne).
- **Outils :**
 - Acquisition d'un appareil GPS permettant la saisie de données sur le terrain,
 - Création d'un site de consultation du PLU accessible à tous <http://sig.agglo-montargoise.fr>
- **Réalisations :**
 - Accompagnement cartographique des projets du service Infrastructures
 - Participation très importante aux nombreux projets du service développement économique : ICT à Pannes, projets d'implantation sur le Parc de Chaumont, Etangs de Cepoy, Aérodrome de Vimory.



La collecte et le traitement des ordures ménagères

■ Pour l'exercice de cette compétence, la Communauté est membre du SMIRTOM (Syndicat Mixte de Ramassage et de Traitement des Ordures Ménagères). Ce service est financé par une contribution du budget communautaire de l'AME qui s'est élevée en 2010 à 5,50 M €, en hausse de 4 % et qui finance 76,34 % du SMIRTOM.

■ Le service de la collecte est assuré par 78 agents contre 76 en 2009. Il existe deux types de collecte : la collecte traditionnelle effectuée en porte à porte ou par l'intermédiaire de points de regroupement (bacs) en zone rurale et dont la destination est l'incinération dans le four d'Amilly et la collecte dite sélective pour valorisation des matières effectuée par le biais de points d'apport volontaire (colonnes), en porte à porte ou encore par apport volontaire en déchèterie.

■ En 2010, la collecte tous déchets confondus s'est établie à 53 584 tonnes contre 52 728 tonnes en 2009 et les déchets ménagers collectés se sont élevés à 48 058 tonnes, soit + 3,29 % par rapport à 2009. Les déchets verts voient leur tonnage diminuer, ainsi que le tonnage de la collecte en porte à porte. Le taux de valorisation « matières » atteint 35,23 % en légère baisse. Le taux de refus de tri remonte sensiblement à 8,02 %.

■ **Une nouvelle déchèterie mise en service en 2009 au Parc de Chaumont à Corquille-roy** enregistre une forte montée en puissance (+ 217 % avec 60 % des apports). Le SMIRTOM compte désormais trois déchèteries. Le tonnage accueilli progresse sensiblement depuis quatre années 9 031 tonnes en 2007, 9 905 tonnes en 2008, 11 045 tonnes en 2009 et 13 928 tonnes en 2010.

■ Le coût net budgétaire, tous déchets confondus, s'élève à 134,88 € par tonne soit 81,37 € par habitant, en légère augmentation par rapport à 2009. En 2010, les recettes de valorisation (486 345 €) ont explosé du fait de la hausse du coût des matières premières.

■ Le SMIRTOM poursuit l'étude démarrée en 2009 pour valoriser l'énergie de son four d'Amilly.



L'eau potable



■ La Communauté est compétente en matière de production, traitement, transport et stockage de l'eau potable pour 5 de ses communes membres. Elle exerce cette compétence par voie de délégation de service public confiée à la Lyonnaise des Eaux pour une durée de 30 ans, le terme de la délégation étant prévu le 31 juillet 2017. Toutes les communes ayant gardé à leur charge la distribution de l'eau perçoivent une surtaxe.

■ En 2010, la Communauté dispose d'un réseau structurant de 41,6 km et de 7 réservoirs d'une capacité de stockage de 8 950 m³. L'eau distribuée est d'origine souterraine et provient des 6 forages de la Chise (3) et de l'Aulnoy (3). En 2010, le service compte 20 571 clients (particuliers, industriels, administrations) pour un volume total facturé de 2 809 415 m³ soit une consommation moyenne de 110 m³ par client (en baisse de 20 % par rapport à 2009).

■ Le rendement du réseau est de 74,8 % en hausse de + 2,6 % sur 2009.

■ **Prix de l'eau au 1^{er} juillet 2010** pour 120 m³ consommés (en euros TTC) :

	Amilly	Chalette	Montargis	Pannes	Villemandeur
Montant facture	249,54	250,97	246,33	254,01	250,65
Coût du m ³	2,08	2,09	2,05	2,12	2,09
Variation 2006/2005	+ 2,49 %	+ 2,26 %	+ 1,97 %	+ 1,44 %	+ 2,266 %
Variation 2008/2007	- 11 %	- 13,4 %	-13,5 %	+18,4 %	- 13,2 %
Variation 2009/2008	+ 11,7 %	+ 12,3 %	+ 13,2 %	+ 11,2 %	+11,6 %
Variation 20010/2008	+ 0,6 %	+ 0,2 %	+ 0,5 %	+ 0,9 %	+ 0,7 %

En 2010, la hausse du prix de l'eau a été très minime.

■ L'AME a achevé l'étude de mise en place des périmètres de protection et des études de bassins d'alimentation de captage de la Chise, de l'Aulnoy et des Boissons. Elle a entrepris aussi des études de bassin d'alimentation de captage (BAC) pour lutter contre les pollutions diffuses ; cette étude permettra de mettre en place des mesures agro-environnementales.

L'assainissement

■ La Communauté a renouvelé son contrat à la Lyonnaise des Eaux portant sur la collecte et le traitement des eaux usées ainsi que la gestion du service public d'assainissement non collectif pour une durée de 10 ans et 5 mois à compter du 1^{er} mars 2007. Pour financer l'exploitation du service, le délégataire perçoit de l'usager la redevance d'assainissement. La Communauté gardant à sa charge le financement des investissements, elle perçoit une surtaxe (complément de prix venant s'ajouter à la redevance). Ce contrat concerne les 10 communes de l'agglomération.

■ En 2010, la Communauté dispose ainsi d'un réseau de 303 km, de 120 postes de relevage et de 4 stations d'épuration situées à Chalette, à Amilly et à Vimory (2). Le volume traité dans ces stations d'épuration 3 329 398 m³ augmente de 5,4 % en 2010 par rapport à 2009. Dans le cadre du service, 2,7 M m³ ont été facturés (soit + 1,5 % de plus qu'en 2009, à 21 507 usagers. Le nombre de branchements a augmenté de 1,5 % par rapport à 2009.

■ Les tarifs pratiqués en 2010 par la Lyonnaise des Eaux et la Communauté et auxquels vient également s'ajouter une TVA au taux de 5,5 %, sont les suivants :

- le prix (hormis Vimory) de l'assainissement en 2010 pour 120 m³ d'eau consommés est de : 288,60 € HT (inchangé par rapport à 2009).

■ Assainissement non collectif : 1 145 installations sont recensées dans le cadre du SPANC (service public d'assainissement non collectif).

■ Par ailleurs, l'AME assure la compétence eau pluviale.

Les transports urbains

■ La Communauté a confié par convention de délégation de service public à la société Keolis, la gestion du service public de transports en commun urbains sur un périmètre comprenant les 10 communes de l'agglomération montargoise moyennant le versement d'une contribution forfaitaire indexée. L'AME conserve à sa charge la réalisation des investissements (achats ou rénovations de bus, locaux, mobilier urbain...). Cette convention de délégation a une durée de 6 ans à compter du 1^{er} janvier 2007. La Communauté met à disposition du délégataire (au 31/12/2010) un parc de 33 bus, l'âge moyen des bus se situant à 7,03 ans (contre 8,3 prévu dans le contrat) suite aux efforts de renouvellement engagés par la Communauté. Ces bus sont affectés à des lignes régulières urbaines, des lignes régulières scolaires (ouvertes à toute la clientèle), le service des transports à la demande (TAD) et le nouveau service de transport pour personnes à mobilité réduite « Moov'Amelys » créé en décembre 2009.

■ Faits marquants de l'année 2010 :

- Un avenant n° 5 adopté en juin 2010 a porté principalement sur des adaptations de services, la mise en place d'un système de vidéo surveillance à bord des bus standard, l'installation d'un Système d'Aide à l'exploitation et à l'Information des voyageurs (SAEIV),
- Un avenant n° 6 adopté en décembre 2010 a porté sur la mise en place d'une navette de centralité gratuite et expérimentale du 13/12/2010 au 27/08/2011.

■ Le service est assuré, fin 2010, par un effectif de 47,16 personnes ETP (équivalent temps plein). Le réseau AMELYS comprend 449 points d'arrêt. Les usagers ont effectué 2,058 millions de voyages. Le nombre global des voyages a ainsi progressé de 3,24. Aussi, 2010 est la huitième année consécutive d'augmentation de la fréquentation du réseau ce qui représente + 29,02 % de fréquentation depuis 2000. Les recettes commerciales sont ainsi passées de 754 814 € à 860 198 €, soit + 13,96 %. Le taux de couverture des dépenses progresse de 26,78 % à comparer aux 24,64 % de 2009.

■ Le service est financé par le biais des tarifs payés par les voyageurs ainsi que par une contribution du budget communautaire qui, en 2010, s'est élevée à 2,644 M € soit une légère baisse par rapport à 2009. Cette participation représente une contribution forfaitaire par habitant de 46,57 €.

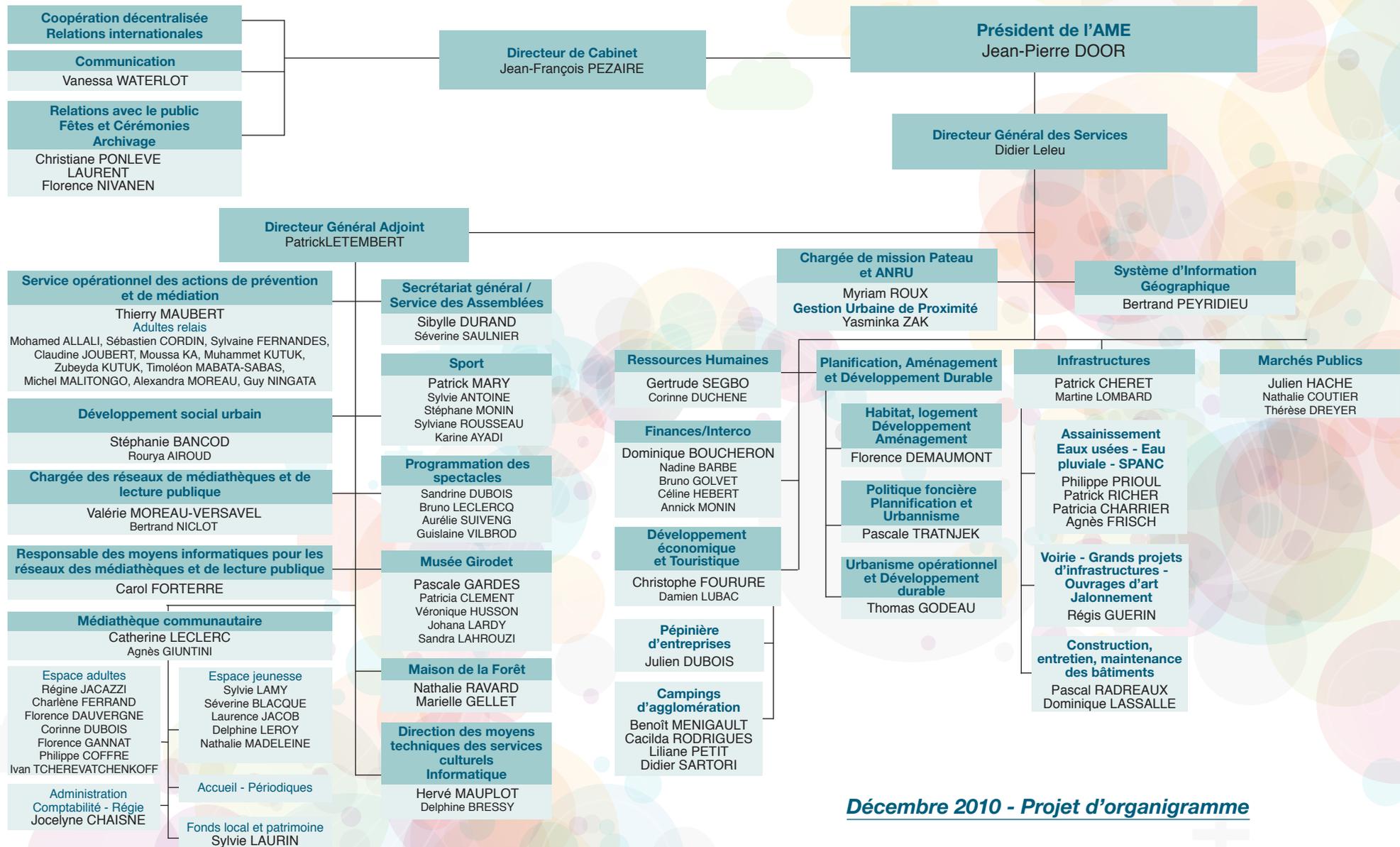
■ Les lignes de transport n° 1, 2 et 3 couvrent la majeure partie du trafic.

■ L'AME a approuvé son schéma d'accessibilité des transports urbains en octobre 2009. Dans ce cadre, la Communauté d'agglomération déploie progressivement un système d'information en temps réel aux points d'arrêt. Par ailleurs, chaque fois que l'AME entreprend des travaux, elle rend accessible aux personnes à mobilité réduite la voirie et l'espace public nouvellement créés ou aménagés.



L'organisation des services

L'organisation des services s'articule autour de différents pôles qui sont le reflet des activités de la Communauté

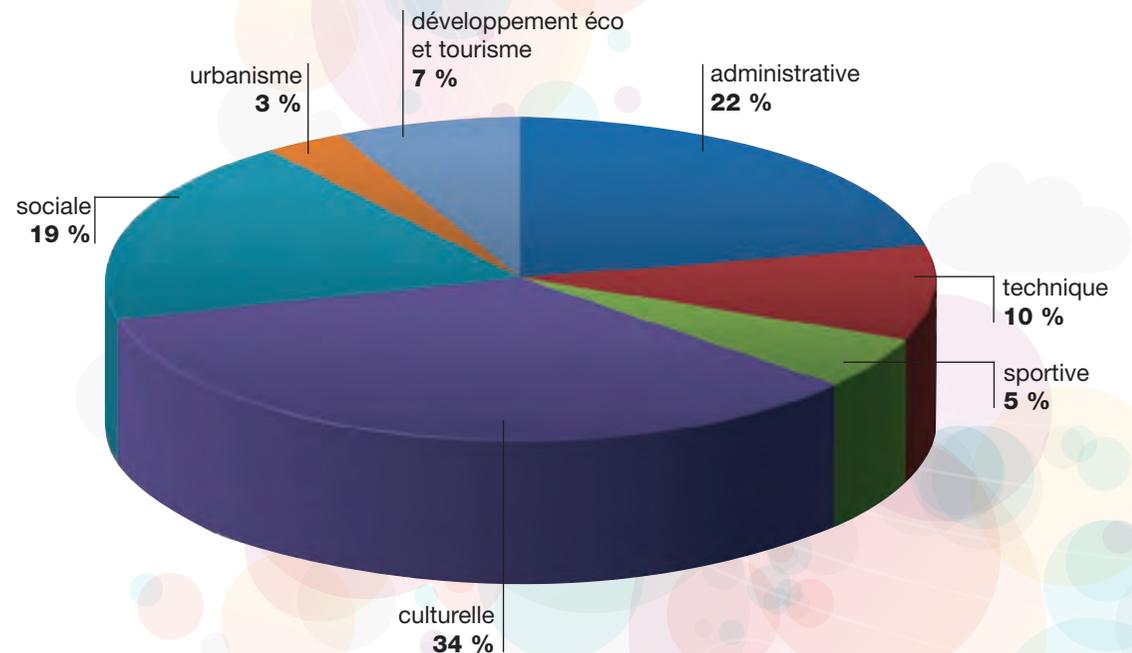


Décembre 2010 - Projet d'organigramme

Les moyens humains

- Au 31/12/10, la Communauté compte 96 postes pourvus y compris les emplois non permanents.
- L'exercice a connu le recrutement de 8 agents, mais aussi le départ de 6 agents.
- Les promotions internes et avancements de grade ont été nombreux : ils ont concernés 23 agents.
- Le coût du personnel dans le budget 2010 de la Communauté a représenté 3,928 M € ce qui correspond à 12 % des dépenses réelles de fonctionnement. En 2010, le personnel a reçu 139 jours de formation. Le coût total de la formation s'élève à 73 861 € soit 1,8 % des frais de personnel.
- Le Comité technique paritaire s'est réuni à trois reprises en 2010.
- 21 agents ont ouvert un Compte Epargne Temps (CET).
- L'AME a versé en 2010 une subvention de 42 500 € au Comité des Œuvres Sociales (COS) et a participé pour 49 861 € au titre des chèques restaurants.

Répartition des postes pourvus par filière



Le compte administratif 2010 : Grands équilibres - Soldes d'épargne

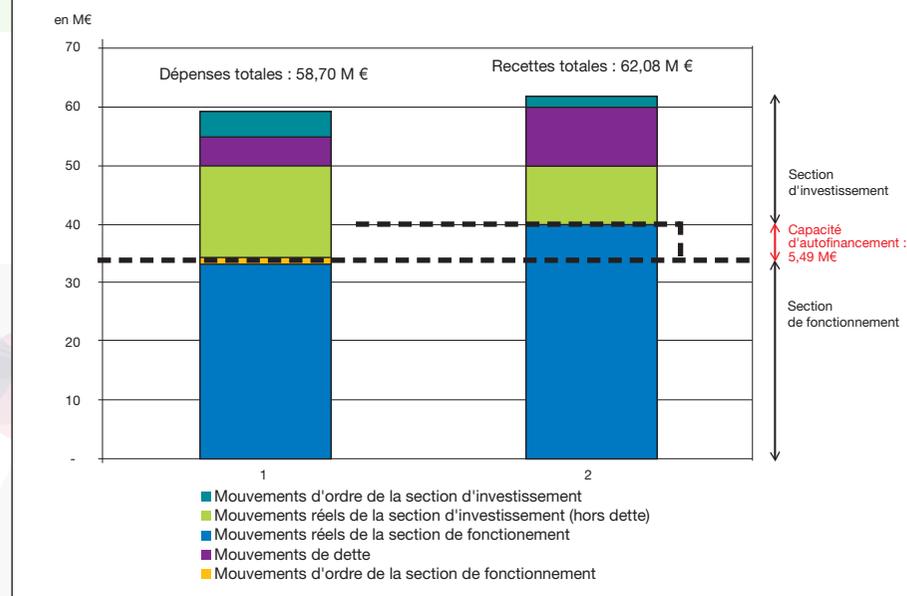
Pour l'exercice 2010, les dépenses et les recettes du compte administratif (hors reports) s'établissent respectivement à 62,73 M € (+ 20 %) et 65,95 M € (+ 11,94 %). Les dépenses réelles de la section de fonctionnement (reflet de l'activité courante de la collectivité) s'élèvent à 33,94 M €, tandis que les dépenses réelles d'investissement hors dette s'établissent à 20,53 M € en hausse forte de 5,8 M € par rapport à l'exercice 2009 générée par la fin des paiements pour les médiathèques et l'entrée nord.

Le budget annexe de l'assainissement présente un excédent de 542 089 € contre 665 288 € en 2009. Les dépenses d'investissement s'établissent à 3,278 M € en 2010 pour 3,614 M € en 2009. Les dépenses de fonctionnement s'élèvent à 1,963 M € en 2010 pour 1,597 M € en 2009.

Les soldes d'épargne en M €		2010
Recettes réelles de fonctionnement	(1)	39,42
Dépenses réelles de fonctionnement hors frais financiers	(2)	32,66
Epargne de gestion	(3)=(1)-(2)	6,76
Frais financiers y compris ICNE nets	(4)	1,27
Epargne brute (ou capacité d'autofinancement)	(5)=(3)-(4)	5,49
Remboursement d'emprunt	(6)	4,83
Epargne nette	(7)=(5)-(6)	0,66

L'épargne brute est égale à la différence entre les recettes et les dépenses réelles de fonctionnement. Elle reflète la capacité à rembourser la dette sans recourir à des ressources exceptionnelles et à autofinancer les investissements. En ce sens, elle constitue un indicateur fondamental de la situation financière de la collectivité. L'épargne brute constatée en 2010 s'élève à 5,49 M € contre 3 M € en 2009. L'épargne nette est positive à 0,66 M €.

Les grandes masses du compte administratif 2010 du budget principal

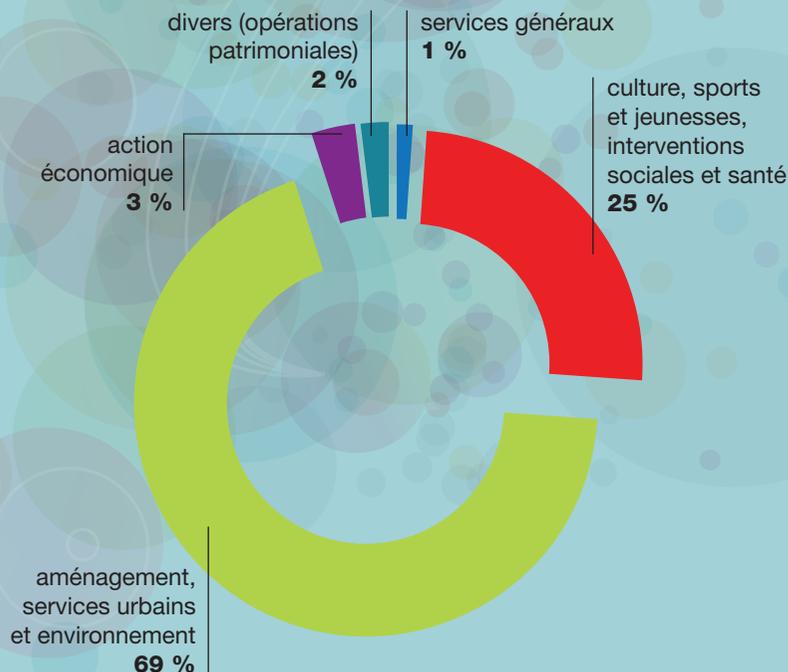


Comptes administratifs 2010 : Chiffres clés

Budget principal		
	Fonctionnement : 33 941 900 €	Investissement : 23 578 264 €
Budgets annexes		
	Fonctionnement	Investissement
* Assainissement :	3 290 814 €	3 488 417 €
* Pôle industriel Amilly	0 €	65 215 €
* Grande Prairie :	325 663 €	12 225 €
* Îlot 22 :	0 €	238 801 €

Le compte administratif 2010 : Les dépenses

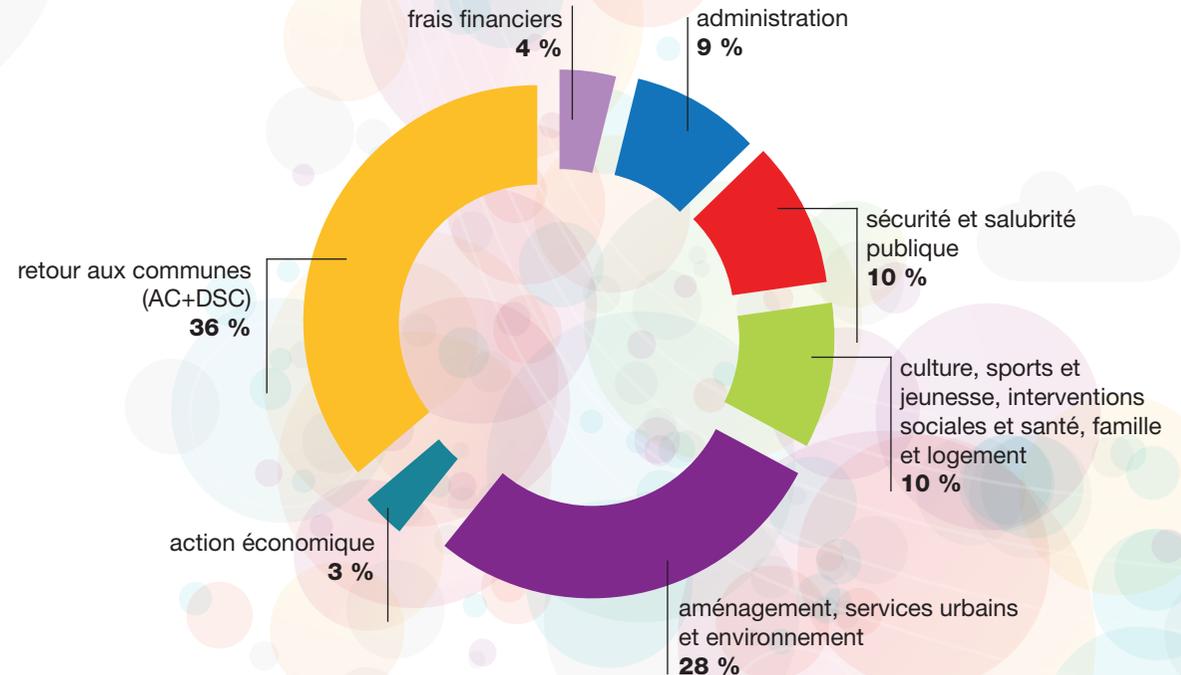
La décomposition des dépenses d'investissement hors dette



■ Les dépenses d'équipement directes de la collectivité s'élèvent à 20,97 M € et concernent à 68 % l'aménagement et les services urbains (travaux de voirie, d'aménagements urbains et d'assainissement pluvial), à 25 % la culture et le sport (travaux relatifs aux bibliothèques et médiathèques) et à 2,96 % des actions dans le domaine de l'économie.

- Les 30,99 M € de dépenses de fonctionnement (hors frais financiers) sont principalement répartis sur cinq grands domaines :
 - Aménagement, services urbains et environnement : 9,13 M € dont 5,53 M € correspondant au coût de la collecte et du traitement des ordures ménagères 3,87 M € au coût du service de transports urbains,
 - Sécurité et salubrité publique : 3,102 M € de participation au SDIS du Loiret,
 - Administration : 2,95 M €,
 - Culture, sport, social, famille, logement : 3,288 M €,
 - Action économique : 0,95 M €,
 - Retours vers les communes : 11,58 M € ce qui représente 35,25 % des dépenses de fonctionnement de la Communauté (dont une Dotation de Solidarité Communautaire de 2,813 M €).

La décomposition des dépenses de fonctionnement

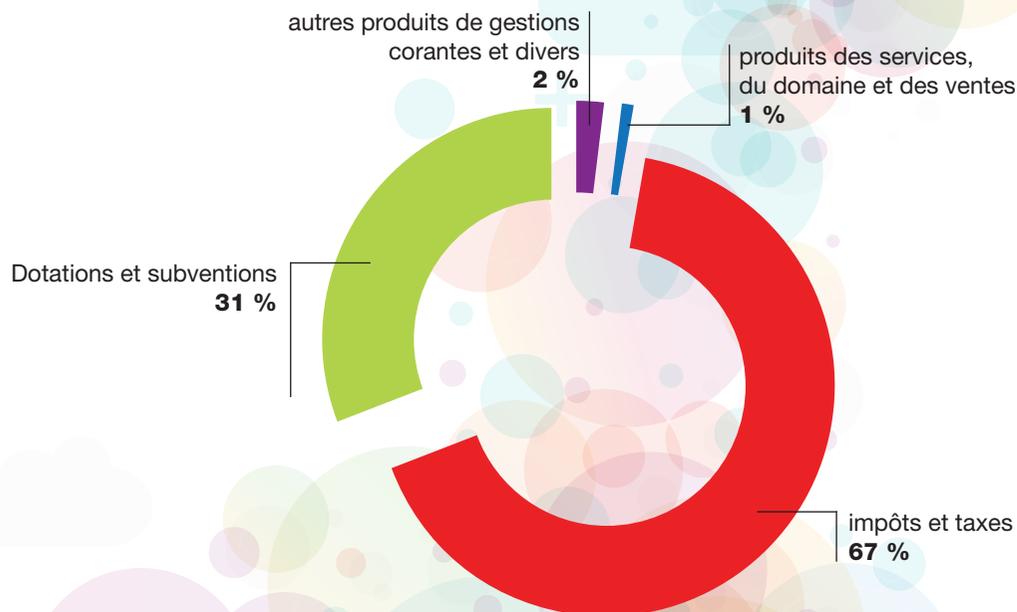


Le compte administratif 2010 : Les recettes

- Les 39,42 M € de recettes réelles de fonctionnement soit + 12,4 % par rapport à 2009 sont constitués à :
 - 67 % de recettes de nature fiscale (18,97 M € de compensation relais au titre de la suppression de la Taxe Professionnelle Unique et 2,68 M € de versement transport) auxquelles s'ajoutent 8,55 M € de compensations fiscales versées par l'Etat.
 - des participations de l'Etat (DGF, DGD, Fonds national de la TP...) pour 2,56 M €.

- La fiscalité représente 67 % des recettes de la Communauté.
Néanmoins, sur 39,4 M € de recettes, 11,5 M € sont automatiquement reversés aux communes. L'assise financière de la Communauté n'est donc en réalité que de 27,9 M €.

La décomposition des recettes de fonctionnement



- En 2010, les dépenses d'investissement ont été autofinancées à hauteur de 26 %.
- Le recours accru à l'emprunt (10 M €) est donc venu, pour partie, aider au financement des dépenses d'équipement de l'exercice

Le compte administratif 2010 :

La dette



- En 2010, l'encours de dette de la Communauté a progressé de 5,69 M €. En effet, elle a contracté 10 M € d'emprunts nouveaux alors qu'elle a remboursé 4,31 M € de dette bancaire ancienne. La charge de la dette (intérêts et capital) représente 12 % des recettes réelles de fonctionnement (après versement de l'attribution de compensation). L'endettement de l'Agglomération reste proportionné à ses capacités financières puisque la capacité de désendettement s'établit à 7,87 ans : ainsi, en y affectant l'intégralité de son épargne brute, la Communauté est à même de rembourser sa dette en seulement 8 exercices, le seuil limite étant fixé entre 12 et 15 ans.
- La Communauté dispose également d'un budget annexe «assainissement» (cf. compétence Assainissement). Les dépenses d'investissement se sont montées à 3,488 M €. Ce budget révèle une dette de 7,49 M € au 31/12/2010. En 2010, la Communauté a remboursé 2,24 M € d'annuités et a mobilisé un nouvel emprunt de 0,612 M €. Elle s'est donc désendettée de 0,36 M€.
- Dans le cadre de ses trois autres budgets annexes à vocation économique, l'Agglomération n'a pas contracté d'emprunt.

Quelques ratios	2010
Encours de la dette au 31/12	43,23
Capacité de désendettement (dette/apargne brute) en année	7,87
Annuités / Recettes réelles de fonctionnement (hors AC)	0,12
Intérêts / Recettes réelles de fonctionnement (hors AC)	4,41

Annexe 1

les membres du conseil communautaire au 31 12 2010

Amilly

Gérard DUPATY
Baudouin ABRAHAM
Alain CORROYER
Guy HAGHEBAERT
Jean-Charles LAVIER
Colette MARIN
Michel PECHER
Catherine FEVRIER
Annie GUET

Cepoy

Jean-Paul SCHOULEUR
Dominique LOISEAU
Christophe GUERIN
Régis GUERIN

Chalette-sur-Loing

Franck DEMAUMONT
Liliane BERTHELIER
Christian BERTHIER
Frédéric CHUPAU
Chantal CLEMENT
Cécile MAMERT
Eric PEPIN
Christophe RAMBAUD
Yolande VALS
Bernard PATUREAU
Corinne PILTE

Montargis

Jean-Pierre DOOR
Carole BUTOR
Jean-René COQUELIN
Benoît DIGEON
Bernard DUVAL
Jean-Noël GUILLAUME
Viviane JEHANNET
Philippe MALET
Frank SUPPLISSON
Bernard VAILLANT
Frédéric DEPERRIAUX
Dominique PARE

Pannes

Dominique LAURENT
Nelly KADDARI
Claude THIERRY
Bruno DELAHAIE
Claude NAVES

Paucourt

Bernard DELAVEAU
Serge JOUDRIER
François SAILLARD
Muriel PARASKIOVA

Président

Jean-Pierre DOOR

Vice-Présidents

Gérard DUPATY
Bernadette ABSOLU
René BEGUIN
Bernard DELAVEAU
Franck DEMAUMONT
Guy HAGHEBAERT
Dominique LAURENT
Robert LETORT
Eric PEPIN
Jean-Paul SCHOULEUR
Denise SERRANO
Frank SUPPLISSON

Conflans-sur-Loing

Robert LETORT
Bernard BUISSON
Marie-Claire CHAMPION
Jean-Claude SEGUIN

Villemandeur

Denise SERRANO
Roland BOURDOIS
François COULON
André PRIGENT
Brigitte GADAT
Patrice SIMON

Corquilleroy

René BEGUIN
Gérard SPILMONT
Jean-Marie DUCHENE
Claudine GEORGES

Vimory

Bernadette ABSOLU
Christian CANCEL
Jean-Michel BUREAU
Félix FUJS



Annexe 2 : la composition des Commissions au 31/12/2010

Commission des Finances

Vice-Président responsable de la Commission
Frank SUPPLISSON

Titulaires	
AMILLY	Guy HAGHEBAERT
CEPOY	Jean-Paul SCHOULEUR
CHALETTE	Franck DEMAUMONT
CONFLANS	Robert LETORT
CORQUILLEROY	René BEGUIN
MONTARGIS	Frank SUPPLISSON
PANNES	Dominique LAURENT
PAUCOURT	Bernard DELAVEAU
VILLEMANDEUR	Denise SERRANO
VIMORY	Bernadette ABSOLU

Commission Transports

Vice-Président responsable de la Commission
Jean-Paul SCHOULEUR

Titulaires	
AMILLY	Michel PECHER
CEPOY	Jean-Paul SCHOULEUR
CHALETTE	Frédéric CHUPAU
CONFLANS	Jean-Claude SEGUIN
CORQUILLEROY	Gérard SPILMONT
MONTARGIS	Benoît DIGEON
PANNES	Claude THIERRY
PAUCOURT	Bernard DELAVEAU
VILLEMANDEUR	Denise SERRANO
VIMORY	Bernadette ABSOLU

Commission Environnement, Développement Durable et Agenda 21

Vice-Président responsable de la Commission
Denise SERRANO

Titulaires	
AMILLY	Alain CORROYER
CEPOY	Dominique LOISEAU
CHALETTE	Yolande VALS
CONFLANS	Jean-Claude SEGUIN
CORQUILLEROY	Gérard SPILMONT
MONTARGIS	Carole BUTOR
PANNES	Claude THIERRY
PAUCOURT	Serge JOUDRIER
VILLEMANDEUR	Denise SERRANO
VIMORY	Bernadette ABSOLU

Commission de Sécurité des établissements recevant du public (ERP)

Vice-Président responsable de la Commission
René BEGUIN

Titulaires	
AMILLY	Michel PECHER
CEPOY	Christophe GUERIN
CHALETTE	Christian BERTHIER
CONFLANS	Robert LETORT
CORQUILLEROY	René BEGUIN
MONTARGIS	Bernard DUVAL
PANNES	Dominique LAURENT
PAUCOURT	Serge JOUDRIER
VILLEMANDEUR	Roland BOURDOIS
VIMORY	Christian CANCEL

Commission Accessibilité des ERP et des Services Publics

Vice-Président responsable de la Commission
René BEGUIN

Titulaires	
AMILLY	Michel PECHER
CEPOY	Christophe GUERIN
CHALETTE	Christian BERTHIER
CONFLANS	Robert LETORT
CORQUILLEROY	René BEGUIN
MONTARGIS	Bernard DUVAL
PANNES	Dominique LAURENT
PAUCOURT	Serge JOUDRIER
VILLEMANDEUR	Roland BOURDOIS
VIMORY	Christian CANCEL

Commission des Sports

Vice-Président responsable de la Commission
Frank SUPPLISSON

Titulaires	
AMILLY	Jean-Charles LAVIER
CEPOY	Dominique LOISEAU
CHALETTE	Christophe RAMBAUD
CONFLANS	Jean-Claude SEGUIN
CORQUILLEROY	Gérard SPILMONT
MONTARGIS	Frank SUPPLISSON
PANNES	Nelly KADDARI
PAUCOURT	Serge JOUDRIER
VILLEMANDEUR	André PRIGENT
VIMORY	Bernadette ABSOLU

Commission des Affaires Culturelles

Vice-Président responsable de la Commission
Bernadette ABSOLU

Titulaires	
AMILLY	Baudouin ABRAHAM
CEPOY	Dominique LOISEAU
CHALETTE	Corinne PILTE
CONFLANS	Bernard BUISSON
CORQUILLEROY	Claudine GEORGES
MONTARGIS	Jean-René COQUELIN
PANNES	Bruno DELAHAIE
PAUCOURT	Bernard DELAVEAU
VILLEMANDEUR	Denise SERRANO
VIMORY	Bernadette ABSOLU

Commission des Travaux

Vice-Président responsable de la Commission
Gérard DUPATY

Titulaires	
AMILLY	Gérard DUPATY
CEPOY	Régis GUERIN
CHALETTE	Eric PEPIN
CONFLANS	Robert LETORT
CORQUILLEROY	Jean-Marie DUCHENE
MONTARGIS	Benoît DIGEON
PANNES	Claude NAVES
PAUCOURT	Bernard DELAVEAU
VILLEMANDEUR	André PRIGENT
VIMORY	Christian CANCEL

Commission Développement Economique et Touristique Formation - Emploi

Vice-Président responsable de la Commission
Guy HAGHEBAERT

Titulaires	
AMILLY	Guy HAGHEBAERT
CEPOY	Christophe GUERIN
CHALETTE	Liliane BERTHELIER
CONFLANS	Robert LETORT
CORQUILLEROY	Claudine GEORGES
MONTARGIS	Philippe MALET
PANNES	Nelly KADDARI
PAUCOURT	Bernard DELAVEAU
VILLEMANDEUR	André PRIGENT
VIMORY	Bernadette ABSOLU

Commission d'Appel d'Offres de la Communauté ou son représentant

Titulaires		Suppléants	
Gérard DUPATY			
Bernadette ABSOLU	Franck DEMAUMONT	Christian BERTHIER	Bernard DUVAL
Bernard DELAVEAU	Guy HAGHEBAERT	Benoît DIGEON	Robert LETORT
Dominique LAURENT	Denise SERRANO		

Délégation de service public Commission d'ouverture des plis

Vice-Président responsable de la Commission
Jean-Pierre DOOR

Titulaires		Suppléants	
Jean-Pierre DOOR			
Bernadette ABSOLU	Bernard DELAVEAU	Benoît DIGEON	Guy HAGHEBAERT
Bernard DUVAL	Robert LETORT	Dominique LAURENT	Jean-Paul SCHOULEUR
Eric PEPIN	Denise SERRANO		

Commission Consultative pour les Services Publics Locaux

Vice-Président responsable de la Commission
Eric PEPIN

Titulaires		Suppléants	
Eric PEPIN			
Bernadette ABSOLU	Bernard DELAVEAU	Benoît DIGEON	Guy HAGHEBAERT
Bernard DUVAL	Robert LETORT	Dominique LAURENT	Jean-Paul SCHOULEUR
Eric PEPIN	Denise SERRANO		

Commission Intercommunalité

Vice-Président responsable de la Commission
Bernard DELAVEAU

Titulaires	
Bernard DELAVEAU	
AMILLY	Gérard DUPATY
CEPOY	Jean-Paul SCHOULEUR
CHALETTE	Chantal CLEMENT
CONFLANS	Robert LETORT
CORQUILLEROY	René BEGUIN
MONTARGIS	Frank SUPPLISSON
PANNES	Dominique LAURENT
PAUCOURT	Bernard DELAVEAU
VILLEMANDEUR	Denise SERRANO
VIMORY	Bernadette ABSOLU

Commission Urbanisme et Logement

Vice-Président responsable de la Commission
Urbanisme : **Dominique LAURENT**
Logement : **Robert LETORT**

Titulaires	
AMILLY	Alain CORROYER
CEPOY	Régis GUERIN
CHALETTE	Cécile MAMERT
CONFLANS	Robert LETORT
CORQUILLEROY	Gérard SPILMONT
MONTARGIS	Bernard VAILLANT
PANNES	Dominique LAURENT
PAUCOURT	Serge JOUDRIER
VILLEMANDEUR	André PRIGENT
VIMORY	Christian CANCEL

Commission des Affaires Sociales

Vice-Président responsable de la Commission
Franck DEMAUMONT

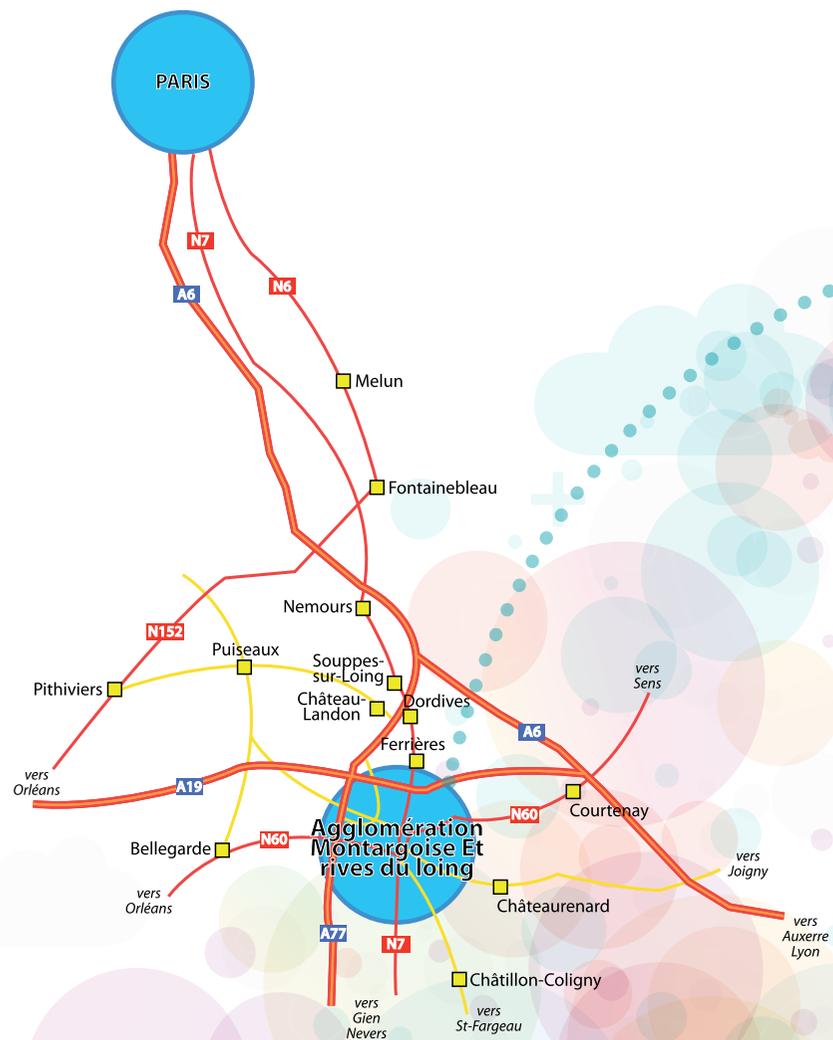
Titulaires	
AMILLY	Colette MARIN
CEPOY	Christophe GUERIN
CHALETTE	Franck DEMAUMONT
CONFLANS	Bernard BUISSON
CORQUILLEROY	Claudine GEORGES
MONTARGIS	Viviane JEHANNET
PANNES	Nelly KADDARI
PAUCOURT	Serge JOUDRIER
VILLEMANDEUR	Denise SERRANO
VIMORY	Bernadette ABSOLU

Commission d'Evaluation des transferts de charges

Président de la Commission :
Vice-Président Responsable de la Commission :

	Titulaires	Suppléants
AMILLY	G. DUPATY	G. HAGHEBAERT
CEPOY	R. GUERIN	D. LOISEAU
CHALETTE	F. DEMAUMONT	E. PEPIN
CONFLANS	R. LETORT	B. BUISSON
CORQUILLEROY	G. SPILMONT	J.-M. DUCHENE
MONTARGIS	N. GUITARD	M.-C. TICOT
PANNES	D. LAURENT	G. MOREAU
PAUCOURT	M. PARASKIOVA	G. MOREAU
VILLEMANDEUR	D. SERRANO	R. BOURDOIS
VIMORY	M. MOREL	M. RENOUST

Plan de l'Agglomération Montargoise Et rives du loing



Amilly
Cepoy
Chalette-sur-Loing
Conflans-sur-Loing
Corquilleroy
Montargis
Pannes
Paucourt
Villemandeur
Vimory





Communauté d'agglomération

1 rue du Faubourg de la Chaussée ■ BP 317 ■ 45203 Montargis cedex
tél. 02 38 95 02 02 ■ fax 02 38 95 02 29 ■ contact@agglo-montargoise.fr ■ www.agglo-montargoise.fr

Directeur de publication : Robert LETORT

Rédaction : Sybille DURAND, Didier LELEU, Jean-François PEZAIRE, Vanessa WATERLOT - ISSN : 1632-8523

Conception et réalisation : [cmrgraphicdesign_02 38 85 68 25](http://cmrgraphicdesign.com)

Papier provenant de forêts gérées durablement (FSE)